

CHAMBOLLE-MUSIGNY Trophées de l'agriculture (11/11)

# Prune Amiot, chantre de la phytothérapie pour la vigne

Porté par la Chambre d'agriculture, le groupe "Je soigne ma vigne par les plantes" rassemble une vingtaine d'exploitations viticoles. Prune Amiot, du domaine Amiot-Servelle, en est la "référente". C'est à ce titre qu'elle a reçu le Trophée coup de cœur du jury.

À Chambolle-Musigny, le domaine Amiot-Servelle met en œuvre depuis de nombreuses années des techniques respectueuses de l'environnement : abandon des traitements systématiques, réduction des doses de produits insecticides et fongicides, diminution du nombre de traitements... « Une philosophie de travail initiée par Jean Servelle, mon grand-père, qui, dès son époque, avait proscrit les désherbants chimiques », souligne Prune Amiot, cogérante avec son frère Antoine du domaine, précisant que son père Christian a commencé la conversion en 2003. « On est certifié AB, Agriculture biologique, depuis le millésime 2008. »



« Le groupe "Je soigne ma vigne par les plantes" a vu le jour en 2017 », indique Prune Amiot, cogérante avec son frère Antoine du domaine Amiot-Servelle à Chambolle-Musigny. Photo LBP/Isabelle DECAUX

## Une première expérience avec le purin d'ortie

Consciente que le bio exige une utilisation de cuivre et de soufre, Prune Amiot,

qui a rejoint l'exploitation en 2011, décide de se former à la phytothérapie agricole et suit une formation à la Chambre d'agriculture donnée par Eric Petiot. El-

le tente une première expérience en 2015 en ajoutant un peu de purin d'ortie dans ses traitements sur un petit morceau de bourgogne chardonnay...

Sa démarche séduisant également d'autres domaines, le groupe "Je soigne ma vigne par les plantes", porté par la Chambre d'agriculture, voit le jour en 2017. « Tout seul dans son coin, c'était difficile. On n'osait pas. La dynamique du groupe nous a tous aidés à nous lancer vraiment en s'encourageant mutuellement dans cette nouvelle approche », indique Prune Amiot.

## Décoctions, infusions, macérations...

En 2018, 13 exploitations en faisaient partie et, aujourd'hui, elles sont 19, situées majoritairement en Côte-d'Or à Gevrey-Chambertin, Savigny-lès-Beaune, Chorey-lès-Beaune... L'ob-

jectif de ce collectif, qui regroupe des domaines en conventionnel, AB ou bio-dynamie, est de tendre vers une diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires, mais également du cuivre et du soufre, par une substitution par des plantes.

Prune Amiot, par exemple, utilise la décoction de prêle en début de saison. Cette préparation naturelle va venir en quelque sorte vitrifier la surface des feuilles et faire barrage aux champignons pathogènes. Elle pulvérise aussi un mélange de printemps à base de purins d'ortie, consoude, fougère et laminaire, mélange spécifique qui répond aux besoins nutritifs des plantes à cette période donnée et qui favorise le développement de la plante. L'ortie facilite l'enracinement, la croissance des végétaux et stimule les défenses naturelles, la laminaire prévient les maladies

## TROPHÉE



Vincent Lavier et Prune Amiot. Photo LBP/S. R.

Le trophée coup de cœur du jury a été décerné au domaine Amiot-Servelle, situé à Chambolle-Musigny, pour son engagement au sein du groupe "Je soigne ma vigne par les plantes", qui rassemble dix-neuf exploitations viticoles. Prune Amiot, cogérante du domaine, en est la "référente" et c'est à ce titre qu'elle a reçu ledit trophée des mains de Vincent Lavier, président de la chambre d'agriculture de Côte-d'Or.

et les ravageurs, la fougère empêche les attaques fongiques tandis que la consoude permet le développement des boutons floraux.

## Des traitements préventifs

Ces décoctions, infusions et autres extraits fermentés s'utilisent généralement en préventif, mais il peut arriver, de temps à autre, de s'en servir en curatif. Riche en sulfures, la macération huileuse d'ail bio lui a permis de stopper l'oïdium dans une parcelle en venant sécher la plante. « J'ai deux vignes sensibles à cette maladie et je vais peut-être essayer de l'utiliser en préventif cette année... »

Et la "référente" du groupe "Je soigne ma vigne par les plantes" de conclure : « Nous nous retrouvons régulièrement, une fois par mois en période de traitement, pour discuter, partager nos expériences, faire le bilan de ce qu'on a fait et de ce que l'on compte entreprendre... »

Isabelle DECAUX

## "Je soigne ma vigne par les plantes" : les 19 domaines membres du groupe

- Domaine Henri Richard (Gevrey-Chambertin)
- Domaine Heresztyn-Mazzini (Gevrey-Chambertin)
- Domaine Séraphin (Gevrey-Chambertin)
- Domaine Bruno Clavelier (Vosne-Romanée)
- Domaine Forey (Vosne-Romanée)
- Domaine Chanterèves (Savigny-lès-Beaune)
- Domaine Simon Bize et Fils (Savigny-lès-Beaune)
- Domaine du Petit Roy (Chorey-lès-Beaune)
- Domaine Martin (Chorey-lès-Beaune)
- Domaine Nicolas Raspiller (Chambolle-Musigny)
- Domaine Amiot-Servelle (Chambolle-Musigny)
- Domaine Sylvain Pataille (Marsannay-la-Côte)
- Domaine Bonneau du Martray (Pernand-Vergelesses)
- Domaine Henri et Gilles Buisson (Saint-Romain)
- Domaine Jean-Noël Gagnard (Chassagne-Montrachet)
- Maison Capitain-Gagnerot (Ladoix-Serrigny)
- Domaine de la Roseraie (Nolay)
- SCEA de Quintaine (Clessé)
- EARL du Cellier aux Moines (Givry)